

# AVIS DES SOCIETES

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 19 avril 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mustapha MEDHIOUB et M. Lamjed MBAREK.

**Bilan consolidé**  
**Arrêté au 31 Décembre 2018**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

		Notes	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
<b>Actif</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	420 800	165 450
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	53 889	83 359
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	5 333 398	4 938 259
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	39 740	39 740
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	145 146	147 145
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	49 212	45 445
AC7	Autres actifs	(7)	64 709	40 852
	Actif d'impôt différé	(8)	32 177	34 475
	<b>Total Actifs</b>		<b>6 139 071</b>	<b>5 494 725</b>
<b>Passif</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP	(9)	150 520	81 043
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	166 582	201 432
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	4 683 306	4 125 953
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(12)	390 088	454 000
PA5	Autres passifs	(13)	182 016	152 533
	Impôt différé Passif		27	27
	<b>Total Passifs</b>		<b>5 572 539</b>	<b>5 014 988</b>
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 901	3 115
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(188)	(189)
	<b>Intérêts Minoritaires</b>		<b>2 713</b>	<b>2 926</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		245 297	180 217
CP5	Résultats reportés		36 365	37 668
	Résultats reportés hors modifications comptables		36 365	37 668
CP6	Résultat de l'exercice		109 357	86 126
	<b>Total capitaux propres</b>	(14)	<b>563 819</b>	<b>476 811</b>
	<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>6 139 071</b>	<b>5 494 725</b>

Etat des engagements hors bilan consolidé  
 Arrêté au 31 Décembre 2018  
 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
<b>Passifs éventuels</b>				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	744 369	693 403
HB2	Crédits documentaires	(14)	266 901	232 145
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>1 011 270</b>	<b>925 548</b>
<b>Engagements donnés</b>				
HB4	Engagements de financements donnés	(17)	106 863	115 231
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>106 863</b>	<b>115 231</b>
<b>Engagements reçus</b>				
HB7	Garanties reçues	(18)	1 517 503	1 159 545
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>1 517 503</b>	<b>1 159 545</b>

Etat de résultat consolidé  
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018  
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19) 433 608	314 933
PR2	Commissions (en produits)	(20) 111 314	96 117
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(21) 36 520	29 328
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22) 7 792	8 824
	<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>	<b>589 234</b>	<b>449 202</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(23) (221 655)	(154 494)
CH2	Commissions encourues	(24) (4 981)	(3 754)
	<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(226 636)</b>	<b>(158 448)</b>
	<b>Produit net bancaire</b>	<b>362 598</b>	<b>290 754</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25) (21 420)	(13 309)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26) (189)	307
PR7	Autres produits d'exploitation	14	40
CH6	Rais de personnel	(27) (118 168)	(99 377)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28) (42 913)	(28 078)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(9 909)	(9 638)
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>170 013</b>	<b>140 699</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(262)	202
CH11	Impôt sur les bénéfices	(29) (54 841)	(48 245)
	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>114 910</b>	<b>92 656</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(5 741)	(6 719)
	<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>	<b>(188)</b>	<b>(189)</b>
	<b>Résultat net du groupe</b>	<b>109 357</b>	<b>86 126</b>
	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>109 357</b>	<b>86 126</b>
	Résultat par action (en DT)	(30) 3,164	2,492

**Etat de flux de trésorerie consolidé**  
**Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
<b>Flux d'exploitation</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	585 473	440 415
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(222 223)	(146 479)
Depôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	(316)	317
Depôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	10 000	(10 000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(421 117)	(818 510)
Depôts / Retraits de dépôts de la clientèle	550 129	456 820
Titres de placement	188	(10 000)
Sommes versées au personnel et créanciers divers	(159 961)	(133 224)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	21 049	(979)
Impôt sur les bénéfices	(55 325)	(36 172)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>307 898</b>	<b>(257 812)</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	(935)	8 138
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(339)	16 258
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(19 413)	(20 768)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(20 687)</b>	<b>3 628</b>
<b>Flux de financement</b>		
Emission / Remboursement d'emprunts	(62 745)	119 910
Augmentation / diminution ressources spéciales	(645)	(550)
Dividendes et autres distributions	(22 516)	(20 750)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>(85 906)</b>	<b>98 610</b>
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	201 305	(155 573)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	(42 741)	112 831
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice</b>	<b>(31)</b>	<b>(42 742)</b>

**Notes aux états financiers arrêtés au  
31 Décembre 2018**

**1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
  
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21.

**2- Date de clôture**

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2018.

**3- Base de mesure**

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

**4- Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

**Méthode de consolidation**

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

### 5.1- Prise en compte des Intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêt des comptes au 31 Décembre 2018, et au sens de la circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

### 5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

#### 5.2.1 Provisions Individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 - Actifs incertains	20%
B3 - Actifs préoccupants	50%
B4 - Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

## 5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'aménagements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 23 990 KTND au 31 Décembre 2018.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

### - Intérêts Impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

## 5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 437 836 KTND au 31/12/2018 contre 419 773 KTND au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	305 281	287 107
Provision/Décote de Garantie	82 500	87 579
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	5 343	2 765
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	167	167
Provisions à caractère générale dite collective	23 990	19 493
Provision pour dépréciation de titres	5 152	5 029
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 688	5 542
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	612	685
Provision pour passifs et charges	9 103	11 406
<b>Total</b>	<b>437 836</b>	<b>419 773</b>

#### 5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

#### 5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

#### 5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

### 6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

#### 6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2018 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

#### 6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

#### 6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

### 7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

#### 7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

#### 7.2 Elimination des soldes et transactions Intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

**Notes aux états financiers arrêtés au  
31 Décembre 2018**

Chiffres présentés en milliers de dinars

**Notes sur les postes de l'actif**

**Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31/12/2018 un solde de 420 800 KTND contre 165 450 KTND au 31/12/2017. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Banque Centrale comptes ordinaires	371 717	129 876
Caisse espèces en dinars	27 742	22 120
Alimentation GAB	10 425	7 773
Remise des fonds à IBS	7 044	3 876
Caisse espèces en devises	1 874	1 426
Espèces en route	2 042	514
CCP et TGT comptes ordinaires	15	47
<b>Sous total</b>	<b>420 859</b>	<b>165 632</b>
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(59)	(182)
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>420 800</b>	<b>165 450</b>

**Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 53 889 KTND au 31/12/2018 contre 83 359 KTND au 31/12/2017 et se détaille comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017
Placements chez les correspondants étrangers	-	23 489
Placements chez les correspondants locaux	19 000	-
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	12 752	6 313
Autres concours	4 290	7 178
Placement devises chez la BCT	17 862	36 444
Créances sur autres établissements financiers	-	10 168
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	(3)	(204)
<b>Sous total</b>	<b>53 901</b>	<b>83 388</b>
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(12)	(29)
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>53 889</b>	<b>83 359</b>

### Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2018 un solde de 5 333 398 KTND contre 4 938 259 KTND au 31/12/2017, soit une variation de 395 139 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes ordinaires débiteurs	341 629	285 976
Autres concours à la clientèle	5 599 402	5 239 505
Crédits sur ressources spéciales	38 506	38 278
<b>Sous total</b>	<b>5 979 537</b>	<b>5 563 759</b>
Agios et intérêts réservés	(234 368)	(231 321)
Provisions sur créances douteuses	(305 281)	(287 107)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(82 500)	(87 579)
Provisions à caractère générale dite collective	(23 990)	(19 493)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>5 333 398</b>	<b>4 938 259</b>

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Provisions sur créances douteuses	(305 281)	(287 107)
Provisions sur décotes de garanties	(82 500)	(87 579)
<b>Total Provisions risque de contrepartie</b>	<b>(387 781)</b>	<b>(374 686)</b>
Provisions à caractère générale dite collective	(23 990)	(19 493)
<b>Total Provisions sur créances sur la clientèle</b>	<b>(411 771)</b>	<b>(394 179)</b>
Agios sur comptes non movimentés	(175 629)	(175 013)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 847)	(10 046)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(5 545)	(5 158)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(34 026)	(32 831)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 282)	(2 395)
Commissions réservées sur cautions dinars	(35)	(34)
Autres commissions réservées	(7 004)	(5 844)
<b>Total agios et intérêts réservés</b>	<b>(234 368)</b>	<b>(231 321)</b>
<b>Total Agios et provisions sur clientèle</b>	<b>(646 139)</b>	<b>(625 500)</b>

**Note 4 : Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2018 un solde de 39 740 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Autres placements	39 740	39 740
<b>Autres placements</b>	<b>39 740</b>	<b>39 740</b>

Les titre de placement sont répartis comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000
TITRE SAOUF	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	10 000
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>	<b>39 740</b>	<b>39 740</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 145 146 KTND contre 147 145 KTND au 31/12/2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2018	31/12/2017
Titres d'investissement	122 169	124 380
Titres de participations	33 817	33 336
<b>Sous total</b>	<b>155 986</b>	<b>157 716</b>
Provisions pour dépréciation titres	(5 152)	(5 029)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 688)	(5 542)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>145 146</b>	<b>147 145</b>

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Bons de trésor et assimilables (BTA)	94 000	92 000
Emprunt national	18 000	24 000
Emprunts obligataires	7 583	3 645
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 451	1 474
Créances rattachés sur BTA	506	2 367
Créances rattachés sur emprunt national	591	789
Créances rattachés sur emprunts obligataires	38	105
<b>Total Titres d'investissement</b>	<b>122 169</b>	<b>124 380</b>

**Note 6 : Valeurs immobilisées**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 49 212 KTND contre 45 445 KTND au 31/12/2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	V. Brute au 31/12/2017	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au 31/12/2018	Amort. Cumulé 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Logiciels informatiques	15 993	989	-	(368)	16 614	(12 996)	3 618
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	24 393	2 578	(5)	145	27 111	(21 152)	5 959
Immeubles d'exploitation	10 275	400	-	-	10 675	(4 849)	5 826
Immeubles hors exploitation	736	-	-	-	736	(222)	514
Agencement aménagement installation	65 091	3 097	-	277	68 465	(45 670)	22 795
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(243)	34
Matériel roulant	2 522	447	(30)	-	2 939	(1 951)	988
Matériel et mobilier de bureau	12 824	615	(39)	-	13 400	(10 976)	2 424
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(106)	2
Immobilisations incorporelles en cours	1	3 491	-	-	3 492	-	3 492
Immobilisations corporelles en cours	463	2 373	-	(422)	2 414	-	2 414
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	23	4	-	-	27	-	27
<b>TOTAL</b>	<b>143 685</b>	<b>13 994</b>	<b>(74)</b>	<b>(368)</b>	<b>157 187</b>	<b>(107 975)</b>	<b>49 212</b>

	Amort. Cumulé 31/12/2017	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2018
Logiciels informatiques	(11 666)	(1 330)	-	-	(12 996)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(18 721)	(2 440)	9	-	(21 152)
Immeubles d'exploitation	(4 648)	(201)	-	-	(4 849)
Immeubles hors exploitation	(211)	(11)	-	-	(222)
Agencement aménagement installation	(40 701)	(4 969)	-	-	(45 670)
Fonds de commerce	(230)	(13)	-	-	(243)
Matériel roulant	(1 628)	(353)	30	-	(1 951)
Matériel et mobilier de bureau	(10 470)	(506)	-	-	(10 976)
Equipements logements de fonction	(105)	(1)	-	-	(106)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
<b>TOTAL</b>	<b>(98 190)</b>	<b>(9 824)</b>	<b>39</b>	<b>-</b>	<b>(107 975)</b>

#### Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 64 711 KTND au 31/12/2018 contre 40 852 KTND au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Action en défense	3 211	5 565
Divers autres actifs	4 339	3 060
Comptes d'attente et de régularisation actifs	31 571	8 257 *
Etat Impôts et taxes	986	961
Crédits aux personnels	19 908	17 373 *
Créances prises en charge par l'Etat	5 237	6 110
<b>Sous total Autres actifs</b>	<b>65 252</b>	<b>41 326</b>
Provisions sur autres actifs	(541)	(474)
<b>Total Autres actifs</b>	<b>64 711</b>	<b>40 852</b>

Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

#### Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2018, 32 177 KTND contre 34 475 KTND au 31/12/2017. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

#### Notes sur les postes du passif

##### Note 9 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 150 520 au 31/12/2018

	31/12/2018	31/12/2017
Pension	-	55 000
Emprunt dinars auprès de la BCT	150 000	26 000
Dettes rattachés BCT	520	43
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>150 520</b>	<b>81 043</b>

##### Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2018 à 166 582 KTND contre 201 432 KTND au 31/12/2017 se détaillant comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	67 650	58 529
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	98 327	142 210
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	132	6
Dettes rattachés sur les étab bancaires	472	370
Autres sommes dues	1	317
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>166 582</b>	<b>201 432</b>

**Note 11 : Dépôts de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 4 683 306 KTND au 31/12/2018 contre 4 125 953 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts à vue	1 449 018	1 247 924
Comptes d'épargne	1 507 229	1 390 230
Comptes à terme et bons de caisse	1 564 570	1 315 841
Fonds gérés pour compte	13 780	13 199
Certificats de dépôts	63 081	71 922
Autres dépôts et avoirs	85 628	86 837
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>4 683 306</b>	<b>4 125 953</b>

**Note 12 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente un solde de 390 088 KTND au 31/12/2018 contre 454 000 KTND au 31/12/2017 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires	182 653	225 034
Emprunts subordonnés	40 000	80 000
Ressources spéciales	18 642	19 305
Dette rattachée ressources spéciales	10 721	12 217
Emprunt en devises	138 072	117 444
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>390 088</b>	<b>454 000</b>

**Note 13 : Autres passifs**

Les autres passifs présentent un solde de 182 016 KTND au 31/12/2018 contre 152 533 KTND au 31/12/2017; il se détaille comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour passifs et charges	14 446	14 171
Sommes dues au personnel	20 443	22 828
Charges provisionnées pour congé à payer	3 100	2 881
Cotisation CNSS	6 100	4 408
Provision sur chèques certifiés	9 210	13 457
Solles arriérés clients	8 314	6 537
Fournisseurs factures à payer	4 207	866
Comptes d'attente et de régularisation passif	60 617	40 577
Valeurs exigibles après encaissement	23 841	15 813
Etat impôts et taxes	31 738	30 995
<b>Total Autres passifs</b>	<b>182 016</b>	<b>152 533</b>

## Notes sur les capitaux propres

### Note 14 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2018 s'élèvent à 563 819 KTND au 31 Décembre 2018 contre 476 811 KTND au 31 Décembre 2017, soit une variation 87 008 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2017</b>	172 800	41 077	10 734	78 578	11 778	24 800	339 767	71 609	411 376
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	17 329	3 790	49 490	1 000	-	71 609	(71 609)	-
Dividendes versés	-	-	-	0	-	-	0	-	0
Distribution de dividendes	-	(20 736)	-	(15)	-	-	(20 751)	-	(20 751)
Autres Reclassements	-	-	-	87	-	-	87	-	87
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	86 126	86 126
Reclassement/Fon ds social	-	-	-	(28)	-	-	(28)	-	(28)
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2018</b>	172 800	37 670	14 525	128 112	12 778	24 800	390 685	86 126	476 811
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	21 161	2 755	61 210	1 000	-	86 126	(86 126)	-
Distribution de dividendes	-	(22 464)	-	(26)	-	-	(22 490)	-	(22 490)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	109 357	109 357
Reclassement / Fonds social	-	-	-	6	135	-	141	-	141
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2018</b>	172 800	36 367	17 280	189 302	13 913	24 800	454 462	109 357	563 819

## Notes sur l'état des engagements hors bilan

### Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 744 369 KTND au 31/12/2018 contre 693 403 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	496 966	458 537
Avals donnés en devises	21 020	31 860
Cautions émises en faveur de la clientèle	220 419	195 499
Avals donnés en dinars	5 964	7 507
<b>Total Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>744 369</b>	<b>693 403</b>

### Note 16 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 266 901 KTND au 31/12/2018 contre 232 145 KTND au 31/12/2017. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Ouverture de Credoc Import confirmé	220 271	217 937
Ouverture Credoc Import non confirmé	42 782	11 438
<b>Sous total credoc Import</b>	<b>263 053</b>	<b>229 375</b>
Confirmation de Credoc export	3 685	2 124
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	163	646
<b>Sous total credoc export</b>	<b>3 848</b>	<b>2 770</b>
<b>Total Crédits documentaires</b>	<b>266 901</b>	<b>232 145</b>

### Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'anéité.

Les engagements donnés présentent un solde de 106 863 KTND au 31/12/2018 contre 115 231 KTND au 31/12/2017.

	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financements donnés aux clientèles	106 863	115 231
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	<b>106 863</b>	<b>115 231</b>

### Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 1 517 503 KTND au 31/12/2018 contre 1 159 545 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017
Garanties reçues de l'Etat	91 966	73 653
Garanties reçues des autres établissements de crédit	592 467	525 658
Compagnies d'assurance	1 129	1 113
Garanties reçues de la clientèle	831 941	559 121
<b>Total Garanties reçues</b>	<b>1 517 503</b>	<b>1 159 545</b>

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 592 467 KTND au 31/12/2018 contre 525 658 KTND au 31/12/2017 et se

	31/12/2018	31/12/2017
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	520 087	471 711
Garanties données par la Société Générale	254	238
Garanties reçues des correspondants étrangers	66 462	49 213
Confirmation banque Credoc export	3 847	2 770
Garanties reçues des correspondants locaux	1 817	1 726
<b>Total Garanties reçues des autres établissements de crédit</b>	<b>592 467</b>	<b>525 658</b>

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 831 941 KTND au 31/12/2018 contre 559 121 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Garanties hypothécaires	770 024	496 556
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	61 917	62 565
<b>Total Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>831 941</b>	<b>559 121</b>

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 91 966 KTND au 31/12/2018 contre 73 653 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Autres garanties reçues de l'Etat	51 759	32 127
SOFUGAR	14 783	15 588
FNG et FOPRODI	25 424	25 938
<b>Total Garanties reçues de l'Etat</b>	<b>91 966</b>	<b>73 653</b>

#### Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usage des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Achat au comptant	19 652	29 980
Vente au comptant	19 655	29 192

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre 2018 comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Achat à terme	136 562	71 944
Vente à terme	131 165	70 729

## Notes sur l'état de résultat

### Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 433 608 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	3 295	1 034
Opérations avec la clientèle	421 169	304 335
Autres intérêts et revenus assimilés	9 144	9 564
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>433 608</b>	<b>314 933</b>

### Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 111 314 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Commissions sur comptes	17 831	15 995
Commissions sur opérations de caisse	1 903	1 798
Commissions sur crédits	34 646	29 044
Commissions sur monétique banque à distance	28 595	23 794
Autres commissions	9 152	7 858
Commissions sur moyens de paiement	7 762	7 087
Autres produits sur services financiers	11 425	10 541
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>111 314</b>	<b>96 117</b>

### Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 36 520 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Gain net sur titres de transaction	188	-
Gain net sur titres de placement	(337)	-
Gain net sur opérations de change	36 669	29 328
<b>Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>	<b>36 520</b>	<b>29 328</b>

### Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 7 792 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Intérêts sur obligations	305	276
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	59	69
Intérêts sur bons de trésor assimilables	5 428	6 238
Intérêts sur emprunt national	1 278	1 648
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	722	593
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>7 792</b>	<b>8 824</b>

**Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 221 655 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Opérations avec la clientèle	177 536	123 363
Emprunts et ressources spéciales	25 812	21 746
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	13 278	8 323
Autres intérêts et charges	5 029	1 262
<b>Total Intérêts courus et charges assimilées</b>	<b>221 655</b>	<b>154 694</b>

**Note 24 : Commissions encourues**

Les commissions encourues totalisent 4 981 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Commissions monétiques	3 656	2 696
Redevances et prestations	305	239
Autres commissions	405	232
Rémunération du fonds géré SICAR	(63)	(32)
Frais de confection carnet de chèques	117	92
Frais télégrammes télex	200	181
Règlement télécom SMS Banking	361	346
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>4 981</b>	<b>3 754</b>

**Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 21 420 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Coût net du risque clientèle	20 621	9 569
Coût net du risque divers	799	3 740
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>21 420</b>	<b>13 309</b>

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Coût net du risque clientèle	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Dotations aux provisions collectives	4 497	4 267
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	41 810	37 451
Pertes couvertes de contrepartie	1 795	199
Pertes non couvertes de contrepartie	257	122
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	3 152	615
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(563)	(857)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(20 690)	(26 993)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(5 018)	(1 999)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(10)	(244)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(1 794)	(213)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(4)	-
Recouvrement sur créances passées par perte	(12)	(14)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez NRC	(2 799)	(2 765)
<b>Total Coût net du risque clientèle</b>	<b>20 621</b>	<b>9 569</b>

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 552	6 936
Reprises sur provisions pour risques et charges	(7 602)	(2 577)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(305)	(99)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	70	66
Perte sur éléments hors exploitation	6 868	309
Gain sur éléments hors exploitation	(856)	(1 123)
Perte sur autres éléments d'exploitation	1 072	228
<b>Total Coût net du risque divers</b>	<b>799</b>	<b>3 740</b>

**Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 189 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Dotation aux provisions sur titres de participation	(240)	(213)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	-	(132)
Pertes sur titres d'investissement	-	(13)
Reprise de provisions sur titres de participation	26	638
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	25	27
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>(189)</b>	<b>307</b>

**Note 27: Frais de personnel**

Les frais de personnel totalisent 118 168 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Rémunération du personnel	87 968	76 619
Charges sociales	21 793	18 913
Autres charges de personnel	7 808	4 148
Dotation au provision sur Indemnité fin de carrière	599	2
Reprise provision sur Indemnité fin de carrière	-	(305)
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>118 168</b>	<b>99 377</b>

\*Chiffes retraités pour les besoins de comparabilité

**Note 28 : Charges générales d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent 42 913 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Travaux fournitures et services extérieurs	25 179	12 738
Frais divers de gestion	17 734	15 340
<b>Total Charges générales d'exploitation</b>	<b>42 913</b>	<b>28 078</b>

Les travaux et services extérieurs totalisent 25 179 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Loyers commerciaux	3 761	3 582
Maintenance logiciel Informatique	4 015	2 988
Autres services extérieurs	1 244	1 117
Assurance globale banque	1 124	948
Entretien et nettoyage Immeubles	503	483
Honoraires commissaires aux comptes	413	346
Maintenance matériel informatique	249	675
Loyer personnel logements de fonction	287	280
Assurance Immeubles et voitures	404	390
Gardiennage et surveillance	526	539
Frais judiciaires	573	439
Rémunération d'Intermédiaires	702	660
honoraires service assistance Société Générale	68	44
Sous-traitance archives	220	144
Sous- traitance informatique	28	27
Maintenance et consommable photocopieurs	-	1
Entretien et réparation divers	167	75
Fond de garantie de dépôts bancaire	10 875	-
<b>Total Travaux fournitures et services extérieurs</b>	<b>25 179</b>	<b>12 738</b>

**Note 29 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés s'élève à 54 841 KTND se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Impôt courant	52 544	43 541
Impôt différé	2 297	4 704
<b>Total</b>	<b>54 841</b>	<b>48 245</b>

**Note 30 : Résultat par Action**

Le résultat par action au 31/12/2018, est de 3,164 DT.

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Résultat de la période	109 357	86 126
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
<b>Résultat par action en DT</b>	<b>3,164</b>	<b>2,492</b>

Le résultat par action ainsi déterminé en 2018 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

## Notes sur l'état de flux de trésorerie

### Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2018 un solde de 158 564 KTND contre -42 742 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 860	165 632
Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 814	73 371
Emprunts auprès de la banque centrale	(150 000)	(81 000)
Dépôts des établissements bancaires	(165 977)	(200 739)
Dépôts des établissements financiers	(133)	(6)
Total	158 564	(42 742)

### Note 30 – Passifs éventuels - Provisions

"En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

### Note 32: Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 14 mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**GROUPE « UIB »**  
**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires,**  
**de l'Union Internationale de Banques « UIB »,**

**Rapport sur les états financiers consolidés**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 avril 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale des Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 563 819 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe, s'élevant à 109 357 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### **3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios**

#### Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par le groupe s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 544 922 KTND et représentent 92% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits du groupe.

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

### **3.2 Classification des créances et estimation des provisions**

#### Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 5.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », le groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2018, les provisions constituées par le groupe pour couvrir son risque de contrepartie s'élèvent à 417 281 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan).

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique du groupe en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouler des procédures analytiques sur l'évolution des encours des créances et des provisions.
- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par le groupe.

- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.
- Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par le groupe sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

#### **4. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 268 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

**TUNIS, le 18 Mars 2019**

**Les commissaires aux comptes**

**FINOR**

**M. Mustapha MEDHIOUB**

**TUNISIE AUDIT & CONSEIL**

**M. Lamjed MBAREK**